

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de remplir ce bulletin et de l'envoyer à l'adresse mail suivante :

takwa.rezgui@dauphine.tn

Participant(s) :

N°	Nom et Prénom	Fonction	E-mail	Tél
1				
2				
3				
4				

Entreprise

Raison sociale :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :		Fax :	
Courriel :		Site Web :	
Matricule Fiscal :			

Responsable formation

Nom :		Prénom :	
Téléphone :		Courriel :	

Je déclare avoir pris connaissance des « conditions générales d'inscription » figurant sur le verso du bulletin d'inscription.

Facturation

La facture sera établie au nom de :	<input type="checkbox"/> Participant
	<input type="checkbox"/> Entreprise ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Votre entreprise est-elle exonérée de la TVA : Oui* Non

* Si Oui veuillez nous communiquer, avec le Bulletin d'inscription ou le bon de commande, une copie des documents justifiant 1) votre exonération de la TVA et 2) le bon de commande fiscal.

Formation objet de l'inscription

Intitulé de la formation	Certificats en Actuariat	
Lieu :	Université Tunis Dauphine, 20 rue Baudelaire El Omrane	
<input type="checkbox"/> 1er Participant	<input type="checkbox"/> 2ème Participant	<input type="checkbox"/> 3ème Participants ou plus
Prix : 15 500 DT HT	Prix : 13 400 DT HT	Prix : 11 400 DT HT

Prix HT

.....DT

+ TVA 19%

.....DT

Prix TTC

DT

Tunis, le

Signature et cachet de l'entreprise

Conditions générales d'inscription

1. Inscription

Votre inscription sera définitive après réception de ce formulaire dûment rempli ou d'un bon de commande. L'Université Dauphine Tunis ou Eurafrique Legal adresse un accusé de réception, par e-mail, au participant et/ou au responsable de formation. Les inscriptions sont confirmées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. Elle sera prise en compte dans la limite des places disponibles.

2. Documents contractuels

Les factures tiennent lieu de convention professionnelle simplifiée. Une convention séparée peut être délivrée sur demande.

Une attestation de présence peut être fournie sur demande.

3. Frais d'inscription

Le prix mentionné dans le bulletin d'inscription s'entend hors taxes (TVA 19 %) et inclut :

- La participation à la formation
- Les supports de formation
- Les pauses café
- Le certificat après réussite

4. Règlement

Votre inscription n'est effectivement confirmée par l'Université Tunis Dauphine qu'à la réception d'un bon de commande ou bien bulletin d'inscription rempli (signé et cacheté par l'entreprise), au plus tard, 5 jours avant la date de formation.

Les modalités de paiement sont comme suit :

- 50% au début de la formation
- 12,5% à la fin de chaque certificat

Tout règlement par chèque est effectué au nom de « INSTITUT TUNIS DAUPHINE SA » ou par virement à notre compte ouvert auprès de la BIAT, Agence EL MENZEH I, sous le n° 08 008000 6710013657 36.

5. Annulation et report

L'université Dauphine Tunis se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session lorsque le nombre de participants minimum n'a pas été atteint.

En cas de changement de formateur et/ou modification au niveau du calendrier de la formation, le participant est avisé préalablement

mais aucun remboursement n'aura lieu sauf preuve d'un préjudice.

En cas d'abandon, le participant sera tenu de payer l'intégralité des frais de la formation figurant sur le bulletin d'inscription. Toute annulation tardive (après le début des cours) donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription.

6. Supports et droits de propriété intellectuelle

Les supports de formation sont à mettre à disposition des participants. Ces supports sont la propriété exclusive de L'Université Dauphine Tunis. En conséquence, toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, sans accord préalable expressément notifié par l'Université Dauphine Tunis, est illicite et passible des sanctions pénales prévues par la législation relative à la propriété intellectuelle.

7. Données personnelles

Les informations personnelles recueillies par l'Université Dauphine Tunis font l'objet d'un traitement administratif destiné à la gestion de la formation.

Lors du traitement, nous prendrons les mesures techniques et organisationnelles appropriées prévues à l'effet de protéger contre le traitement non-autorisé ou illicite des données personnelles et contre leur perte accidentelle, leur destruction ou le préjudice occasionné. Nous répondrons à vos demandes de renseignements (dans la limite de ce qui peut être raisonnablement demandé) pour vous permettre de veiller à ce que l'Université Dauphine Tunis soit en conformité avec cette clause et nous ne sous-traiterons pas sans votre accord préalable, le traitement de données personnelles (à l'exception du personnel de l'Université Dauphine Tunis).

8. Déroulement des séances de cours

Les séances auront lieu en mode hybride : en présentiel et à distance. Toutefois les cours peuvent se dérouler en distanciel en fonction de l'évolution du protocole sanitaire pour garantir la continuité de l'activité de formation.